

L'an mil neuf cent quatre vingt, le
MARDI 16 SEPTEMBRE, à 17 H 30, le Conseil Municipal de
Saint-Denis s'est assemblé en CINQUIEME SEANCE dans la
salle des délibérations, après convocation légale, sous
la présidence de Monsieur Auguste LEGROS, MAIRE de la
COMMUNE DE SAINT-DENIS, Chevalier de la Légion d'Honneur.

Etaient présents :

MM. Auguste LEGROS - Marcel HOARAU - Marc GERARD -
Camille BOURHIS - Antoine APAVOU - Frantz FONTAINE -
Maxime RIVIERE - Jean Marie DUPUIS - Gilbert BOYER -
André LICHARDY - Valère ROBERT - Mme André PAYET -
MM. Jean Claude MONDON - Gilbert GERARD - Aristide PAYET -
Jack AFFEJEE - Mme Janine POUNY - Mme Eléopold JASMIN -
MM. Abdoul-Hack AFFEJEE - Roland LAW.KOUN.MA.THON -
Fred TANDRYA - Henry ATECTAM - Gérard LEFEVRE -
Fred K/BIDI - Mme Jean Marie KICHENIN - M. Yvon
HO.POON.SUNG.

Etaient représentés :

M. Maurice CHANE-KUNE	par M. Antoine APAVOU
M. Jean Marc NATIVEL	par M. Frantz FONTAINE
M. Raymond NANDO	par M. Aristide PAYET
Mme Valère ROCHE	par M. Marcel HOARAU
M. Issop PATEL	par M. Henry ATECTAM
M. Herfort CADET	par M. Marc GERARD
M. Paul MAINGARD	par M. Maxime RIVIERE
M. Alexandre DE BALBINE	par M. Gilbert ROYER
M. Philippe NATIVEL	par M. Fred TANDRYA

Absent excusé :

M. Gérard LAURET

Les autres Conseillers étaient absents et non
excusés.

Les membres présents formant la majorité de ceux
actuellement en exercice, peuvent délibérer en exécution
de l'article 50 de la loi du 5 avril 1884, sur l'organi-
sation municipale.

Il a été, conformément aux dispositions de l'arti-
cle 52 de la même loi, procédé à l'élection d'un Secrétaire
pris dans le sein du Conseil. Monsieur Camille BOURHIS
ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour
remplir les fonctions qu'il a acceptées.

La séance ouverte, le Maire a exposé ce qui suit :

NOTA - LE MAIRE
certifie que le
compte-rendu de
cette délibéra-
tion a été af-
fiché à la porte
de la Mairie de
Saint-Denis le
17 SEPTEMBRE 1980,
et que le nombre
de Conseillers
présents a été
de 26 sur 40
en exercice.

LE MAIRE,